

EMPLOI : LES ACTEURS DU HANDICAP SE MOBILISENT EN FAVEUR DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Pour la première fois, les Cap Emploi, opérateurs de terrain spécialisés dans l'insertion professionnelle des personnes handicapées, prennent la parole par l'intermédiaire de leur instance nationale (CHEOPS) et dévoilent leurs chiffres d'activité 2014. Avec plus de 75 000 placements réalisés l'année dernière, Cap Emploi présente des résultats encourageants mais incite les pouvoirs publics à plus de volontarisme en la matière.

Le Conseil National Handicap et Emploi, CHEOPS, instance nationale qui fédère l'ensemble des Cap Emploi depuis 2014 **dévoilait en avant-première - mardi 12 mai - son Baromètre d'activité au Sénat**, en présence de nombreux élus : conseillers de l'Elysée et du Ministère du Travail, parlementaires, représentants de collectivités locales, financeurs (Agefiph, FIPH,..) et partenaires (Pôle Emploi, APF,...) mais également d'entreprises et de travailleurs handicapés.

Cette première présentation fut l'occasion de rappeler le travail accompli par les Cap Emploi au cours de l'année 2014, tout en annonçant les axes de travail retenus par Cheops.

Handicap : le double défi de l'insertion

Selon CHEOPS, **l'insertion des personnes handicapées est à a fois une priorité sociale et économique**, alors qu'en France le taux de chômage des travailleurs handicapés est deux fois plus élevé que la moyenne nationale¹. Sur le terrain, les opérateurs de placement accompagnent l'ensemble des publics handicapés, quelque soit le type et le degré de handicap, et doivent faire face à de nombreux freins qui complexifient leur accès à l'emploi. « *Les personnes que nous accompagnons cumulent souvent un faible niveau de formation, une durée d'inactivité relativement longue et un âge avancé* » rappelle Jean-Pierre Bénazet, Président de CHEOPS.

En 2014, les Cap Emploi ont accompagné **plus de 90 000 employeurs** et **près de 180 000 personnes handicapées**. Sur cette même période, **55 380 personnes ont trouvé un travail** et 261 839 personnes ont bénéficié de l'un des services proposés par Cap emploi (par exemple diagnostic d'employabilité, accès à la formation, service d'appui d'accès à l'emploi, ...).

Autre élément positif mis en avant par le Conseil National Handicap et Emploi : **plus de la moitié** des placements effectués ont une **durée supérieure à 6 mois**. Une vraie plus-value à l'heure où les contrats précaires sont de plus en plus nombreux.

¹ Chiffres 2013 de l'Observatoire des Inégalités

Faire du handicap une priorité politique

Alors que le **nombre de personnes accompagnées par les Cap Emploi a augmenté de 13% en 3 ans**, le nombre de demandeurs d'emploi handicapés augmente à une vitesse bien supérieure : **+73 % en 4 ans (2010 - 2014)**.

Pour faire face à ces besoins, Cheops envisage d'accompagner le développement et l'activité des Cap emploi pour l'année 2015. Le Conseil souhaite notamment **favoriser l'emploi direct** mais également **développer l'alternance** et garantir **l'accès des personnes handicapées à la qualification**, deux composantes essentielles pour faciliter l'obtention d'un emploi.

Situé au cœur d'un écosystème complexe - entre employeurs et travailleurs, Etat et collectivités, financeurs et partenaires - CHEOPS **entend renforcer sa culture partenariale au service de l'efficience**. « *Nous souhaitons notamment développer la complémentarité des offres de service entre Pôle Emploi et les Cap emploi* » précise Jean-Pierre Bénazet.

Sur le plan local, les associations régionales CHEOPS souhaitent par ailleurs prendre toute leur place dans les nouvelles organisations régionales, **assurant tout à la fois un rôle d'expert technique et d'acteur politique reconnus**.

Pour Jean-Pierre Bénazet, « *cette reconnaissance est une condition sine qua non pour favoriser l'insertion des personnes handicapées. C'est un enjeu essentiel pour l'emploi, pour les territoires mais également pour notre société. En France, 15 % de la population active souffre d'un handicap. L'emploi, c'est l'affaire de tous et chacun doit pouvoir y contribuer* »

A propos de CHEOPS

CHEOPS représente les Organismes de Placement Spécialisés (Cap Emploi) au sein des différents organismes consultatifs en charge de la politique d'emploi des personnes handicapées. Il s'appuie sur un socle de valeurs associatives et entrepreneuriales.

Ses actions permanentes ont pour objet de :

- Participer à la définition et la mise en œuvre des politiques d'accès à l'emploi, à la formation et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap.
- Représenter l'ensemble des Organismes de Placement Spécialisés labellisés Cap emploi
- Professionnaliser les acteurs de la gestion des ressources humaines pour l'emploi des personnes handicapées

La mise en œuvre de l'activité est assurée par plus de 1200 salariés, répartis sur toute la France.

Contact presse :

Bastien RESSE
bastien.resse@comfluence.fr
01 40 07 02 04



Plus d'informations sur :

www.cheops-ops.org